



# Sur la prise en compte des enjeux écologiques dans l'entreprise

## Donne-toi le droit de faire changer les choses !

**Chères collègues, chers collègues**

On le voit tous les jours et pas seulement durant les étés, les enjeux écologiques n'ont jamais été aussi présents dans notre vie de tous les jours. On le voit dans les épisodes à répétition de canicule, de raréfaction de l'eau, de problèmes de production énergétique, de pollution de l'air... Dans notre vie quotidienne, il y a aussi la vie au travail. Comment améliorer l'une en prenant en compte les autres ?

Thales se vante d'être en pointe sur le sujet. Il est vrai que la direction a mené des actions superficielles qui servent principalement à justifier des campagnes de communication au lieu d'écouter les demandes et suggestions des salariés, et de se poser les bonnes questions écologiques :

- Le calcul du gain d'émission de CO<sup>2</sup> des nouveaux sites n'inclut ni l'allongement moyen du trajet domicile-travail, ni la moindre accessibilité du site par des transports alternatifs à la voiture.
- Sur la plupart de nos sites il n'est toujours pas prévu d'installer des panneaux photovoltaïques. Au vu de notre consommation électrique, des problèmes de production qui se font jour actuellement (refroidissement des centrales nucléaires, approvisionnement en gaz, ...), nous pensons que c'est une erreur, pire une faute.
- Lors d'une époque pas si lointaine, des navettes spécifiques desservaient certains de nos sites. La CGT demande de véritables interlocuteurs de proximité de la direction avec les collectivités locales pour améliorer la desserte de nos sites en transports en commun, pour sécuriser les accès à vélo, pour augmenter l'offre disponible de véhicules partagés...
- Nous demandons la mise en œuvre du Forfait Mobilité Durable, incluant une Indemnité Kilométrique Vélo (IKV, refusée jusqu'à présent par la direction), et 100% des abonnements transports. Des négociations sur les « Mobilités douces » ont débuté à ce propos.

L'équipe CGT de Thales Services Numériques

**Le vote CGT est un vote utile  
pour vous donner le droit d'agir ensemble  
pour une réelle prise en compte des enjeux écologiques**



Je suis recyclable, tract à faire circuler, ou jeter dans la bonne poubelle !

# Sur les enjeux écologiques, la CGT revendique

## Que tout nouveau bâtiment soit une véritable avancée par rapport aux enjeux climatiques :

La CGT demande a minima que tout nouveau bâtiment soit aux normes AFNOR « **Ouvrage Démarche HQE** » (HQE = Haute qualité environnementale). Cette norme vise « à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saine et confortable » selon 14 « cibles » telles que gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets ainsi que le confort hygrométrique, acoustique, visuel et olfactif, ...

Et pourquoi ne pas être plus volontariste et vouloir **des bâtiments à « Energie positive »** sur tout ce qui concerne les consommations courantes (chauffage, clim, éclairage,...) ? Cela signifierait avoir des sources d'énergie complémentaires et locales comme des panneaux photovoltaïques par exemple.

**La création de plusieurs établissements de TSN avec un ancrage territorial** en lien avec des bassins d'emploi et des clients spécifiques. Or la direction et les autres Organisations Syndicales se contentent de centraliser les organes de décision à Vélizy, ce qui implique de multiplier les déplacements de managers, de RRH, et d'élus du CSE, et donc l'impact climatique induit. Cette proximité est pourtant nécessaire au dialogue avec les salariés, les entreprises voisines et les collectivités locales pour anticiper les évolutions de nos métiers dans le bassin d'emploi, ou pour améliorer nos trajets quotidiens.

## Des transports au quotidien qui prennent en compte les enjeux climatiques :

**Les transports en commun** : La CGT demande à ce que les abonnements aux transport en commun soient pris en charges à 100% par l'entreprise.

### **Du télétravail sur la base du volontariat :**

La sobriété énergétique que l'Etat impose à Thales ne doit pas se traduire par du flex-office imposé et l'explosion des frais de chauffage des salariés en télétravail.

**Le vélo** : La CGT demande d'anticiper sur tous nos sites l'augmentation des effectifs de cyclistes, en conformité avec la législation en terme de nombre d'emplacements Vélo, Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

De plus la CGT demande à ce que soit mise en place l'Indemnité Kilométrique Vélo dans le cadre du Forfait Mobilité Durable.

L'ADEME a beaucoup travaillé sur des études (disponibles sur son site) concernant la mise en place du vélo et son coût. Certaines idées reçues sont battues en brèche notamment le coût soi-disant exorbitant de ces mesures.



**La mise en place** sur chaque site de TSN d'un **plan mobilité employeur** discuté avec les OS et en accord avec l'expression de besoin des salariés.

**La création d'une commission environnementale du CSE** qui se réunirait mensuellement pour discuter de tous ces sujets et plus généralement pour évaluer l'impact environnemental de nos activités.

**Sur les enjeux écologiques, Thales peut mieux faire.**

**Il suffit de le lui demander gentiment**

**Avec un vote CGT**